

VILLE DE FEIGNIES

PROCÈS VERBAL

DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DÉCEMBRE 2024

TENUE AU SALON D'HONNEUR DE LA MAIRIE À 9H00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au salon d'honneur de la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick LEDUC, Maire.

PRÉSENTS :

Patrick LEDUC ; Eric LAVALLEE ; Martine LEMOINE ; Jérôme DELVAUX ; Carine CRETINOIR ; Alain DURIGNEUX ; Bernadette JOUNIAUX ; Rémi THOUVENIN ; Gaëtane GABERTHON ; Jean-Paul DHAEZE ; Daniel NEKKAH ; Daniëla GRÉGOIRE ; Marie-Claude GHESQUIER ; Jérôme PARENT ; Stéphanie HUMBERT ; Dylan VITRANT.

Jean-François LEMAITRE ; Marie-Hélène LECOMTE ; Corinne MASCAUT ; Jean-Claude PARENT.

REPRÉSENTÉ(E)S :

Suzelle MONIER pouvoir à Martine LEMOINE

Joël WILLIOT pouvoir à Rémi THOUVENIN

Nicolle STIEVENARD pouvoir à Patrick LEDUC

Valérie LOTTIAUX pouvoir à Éric LAVALLÉE

Véronique BAUDRU pouvoir à Daniëla GRÉGOIRE

Hanane GUEDDOUDJ pouvoir à Dylan VITRANT

Sylvie GODAUX pouvoir à Marie-Hélène LECOMTE

ABSENTS :

Jean-Claude WASTERLAIN

Jean-Luc SPORTA

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Dylan VITRANT

Date de convocation : 19/12/2024

Date d'affichage : 19/12/2024

En exercice : 29

Présents : 20

Pouvoirs : 7

Votants : 27

LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 DÉCEMBRE 2024

TENUE AU SALON D'HONNEUR DE LA MAIRIE À 9 H00

1. Acceptation du Conseil Municipal sur le caractère d'urgence de la tenue de la séance du Conseil Municipal du 21 décembre 2024.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

2. Subvention exceptionnel en soutien à la population de Mayotte.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

SÉANCE CLOSE À 9 H 05